



La répression du cannabis au volant

Question / réponse publié le **02/04/2010**, vu **4397 fois**, Auteur : [Maitre Vanessa FITOUSSI](#)

Vous trouverez ci -après une petite synthèse sous forme de questions réponse de la répression du cannabis au volant, les demandes sont de plus en plus nombreuses compte tenu des dépistages salivaires néanmoins ceux ci sont loin d'être probant

A retenir en toutes hypothèses comme dans l'alcolémie ce n'est pas le dépistage sur le bord de la route qui permet de retenir l'infraction mais le contrôle sur analyse de sang ou d'urine ensuite pendant la garde à vue.

Et comme dans l'alcolémie il peut se nicher des nullités de procédure lors de l'interpellation à étudier avec minutie.

ARTICLE QUEST REP : <http://www.vfitoussi.com/droit-penal-routier/>